



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Antilles

Question écrite n° 68972

Texte de la question

M. François Asensi souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur les difficultés rencontrées par les acteurs de l'activité touristique aux Antilles, secteur clé de l'économie locale. Depuis les attentats de New-York et Washington, le 11 septembre dernier, le tourisme antillais, qui offre des destinations de choix mondialement connues pour la beauté des sites, s'enfonce progressivement dans la crise et la récession. Ces événements conjoncturels ont joué un rôle de catalyseur auquel il faut ajouter des problèmes plus structurels propres à cette industrie. Ils tiennent d'une part, à la forte concurrence des Etats voisins et d'autre part, aux incertitudes dans le transport aérien notamment avec le devenir incertain de l'ex-compagnie Air Liberté. Face à cette situation, il souhaite savoir s'il envisage de mettre en place un plan cohérent de développement afin de relancer l'activité touristique en Martinique et en Guadeloupe.

Texte de la réponse

Le secrétariat d'Etat au tourisme suit de très près l'évolution des activités touristiques à la Martinique et la Guadeloupe. De nombreuses actions ont d'ores et déjà été menées, en particulier une très forte augmentation des contrats de plan Etat-région ou, plus récemment, la participation à une mission conjointe avec le secrétariat d'Etat à l'outre-mer et le ministère de l'équipement, des transports et du logement, et à la rédaction d'un rapport sur la desserte aérienne des départements d'outre-mer (DOM) en mai-juin 2001. Il connaît les difficultés bien réelles rencontrées par les professionnels du tourisme, et les éléments objectifs qui freinent le développement touristique à la Martinique et à la Guadeloupe. Parmi ces éléments, la desserte aérienne constitue un facteur incontestable, insuffisant par moment, onéreux et peut-être aussi mal adapté à la demande. La restructuration d'AOM et d'Air Liberté, les difficultés d'Aérolyon et maintenant d'Air Lib ont profondément affecté les conditions du transport aérien. Il s'agit, désormais, de trouver les moyens d'assurer durablement, et de façon satisfaisante, les liaisons vers les DOM. Mais d'autres éléments jouent contre la poursuite d'un développement optimal du tourisme à la Martinique et à la Guadeloupe, notamment la concurrence d'autres îles des Antilles (Cuba, Saint-Domingue) ainsi que l'insuffisante modernisation et le peu de diversification de l'offre touristique (hébergements, mise en tourisme de l'intérieur, croisières, formation des salariés du tourisme). C'est pourquoi le secrétaire d'Etat au tourisme s'est rendu à la Martinique et à la Guadeloupe, les 19 et 20 janvier dernier, en compagnie du secrétaire d'Etat à l'outre-mer. A cette occasion, il a reçu les professionnels du secteur et a débattu avec eux de la situation économique et des actions à mener. Plusieurs mesures ont été décidées : la participation des DOM au « Rendez-vous France » qui s'est déroulé en mars à Versailles ; la tenue d'un séminaire « Amérique » de Maison de la France en mai à la Martinique ; une mission d'ingénierie touristique menée par l'Agence française d'ingénierie touristique (AFIT) dans la deuxième quinzaine de mars. A l'évidence, les problèmes rencontrés par les professionnels du tourisme à la Martinique et à la Guadeloupe appellent une vigilance particulière et des actions ponctuelles ne sauraient suffire pour apporter une réponse satisfaisante et définitive. Un suivi sur le long terme s'impose et implique une mobilisation conjointe des pouvoirs publics par le biais des différents départements ministériels concernés, des élus et des professionnels.

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68972

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6589

Réponse publiée le : 8 avril 2002, page 1933